

AVIS DE PUBLICITÉ – RÈGLEMENT DE LA MISE EN CONCURRENCE PRÉALABLE

Exploitation commerciale d'un terrain communal pour une activité de Glacier Parvis Abbé Pierre

PRÉAMBULE

La Commune de Lambersart souhaite animer le Parvis Abbé Pierre par la présence d'un glacier. A cet effet, elle souhaite confier à un prestataire un emplacement dédié à la commercialisation de glaces artisanales, crêpes, gaufres, pâtisseries eau, et jus de fruit de préférence artisanaux.

I. IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE DU DOMAINE PUBLIC

La commune de Lambersart est une collectivité territoriale, représentée par son maire, Nicolas BOUCHE, dûment habilité par la délibération du 30 mars 2023, portant délégation de pouvoirs au maire.

II. OBJET DE LA CONSULTATION - APPEL A CANDIDATURE

A. OBJET

La consultation a pour objet de recueillir des candidatures dans le cadre de l'attribution d'une convention d'occupation temporaire du domaine public permettant l'exploitation commerciale d'un terrain communal en vue d'y installer **une activité ambulante pour la commercialisation de glaces artisanales , crêpes, gaufres, eau et jus de fruits de préférence artisanaux** moyennant le versement par le titulaire de l'autorisation d'une redevance journalière. Ce terrain est situé Parvis Abbé Pierre, Avenue du Parc à Lambersart.

B . INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le service juridique reste à disposition des candidats pour toute information complémentaire ou question spécifique sur le sujet. (achatspublics@ville-lambersart.fr)

Pour des raisons d'équité dans le cadre de la procédure, toute réponse apportée à une question posée sera communiquée à l'ensemble des candidats via un fichier QUESTIONS-REPONSES qui sera disponible durant toute la durée de la consultation sur le site de la commune de Lambersart, les candidats pouvant librement le télécharger.

De la même manière, le présent document sera disponible jusqu'à la fin de la procédure.

III. CANDIDATURE

A . MODALITES DE PRESENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. FORME

Les documents demandés, ci-après, devront être rédigés en français et signés par le candidat, personne physique ou pour une personne morale, par la personne habilitée à l'engager juridiquement et financièrement (documents justificatifs à l'appui).

La transmission des offres devra être effectuée sous pli cacheté portant la mention :
« **CANDIDATURE À L'OCCUPATION D'UN TERRAIN COMMUNAL POUR L'ACTIVITE « GLACIER PARVIS ABBE PIERRE » - NE PAS OUVRIR** »

L'enveloppe devra contenir l'ensemble des documents visés au point « n°2. *CONTENU* » ci-dessous.

Les plis seront transmis par voie postale par lettre recommandée avec accusé de réception ou remis directement contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie de Lambersart
Service des Affaires Juridiques
19 avenue Clemenceau
BP90019
59831 Lambersart cedex

2. CONTENU

La candidature doit contenir :

- . **Un dossier de présentation** du projet, le plus complet possible, intégrant tous les éléments que le candidat jugera utile à porter à la connaissance (références professionnelles, moyens humains, moyens matériels, services proposés, périodes d'ouverture, développement commercial, fournisseurs, promotion du développement durable et des activités locales, etc.).
- . **Un acte de candidature** présentant les données juridiques du porteur de projet, les données financières (cf. Annexe 1).

3. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Les candidatures devront arriver au plus tard le **1er juillet 2024**, cachet de la poste faisant foi (sauf en cas de prolongation à l'initiative de la collectivité). Les candidatures parvenues sous enveloppe non cachetée ou après la date prévue ci-dessus ne seront pas prises en considération.

Les candidats prendront toutes les précautions nécessaires pour effectuer leur envoi suffisamment tôt pour permettre l'acheminement des plis dans le temps imparti. Si aucune information sur l'enveloppe ne permet d'identifier l'expéditeur alors la commune de Lambersart se réserve le droit d'ouvrir l'enveloppe afin d'en déterminer l'expéditeur, cette ouverture ne vaut pas acceptation de l'offre.

La commune de Lambersart se réserve le droit de proroger la date limite de remise des offres. Cette information sera diffusée, le cas échéant, sur le site Internet de la ville et à toute personne qui aura fait connaître son intérêt pour ce projet et laissé ses coordonnées à cet effet.

Le candidat s'engage à maintenir sa candidature et sa proposition durant une période de 3 mois à compter de la date limite de dépôt.

B . MODALITES D'EXAMEN DES CANDIDATURES COMMISSION DE SELECTION

1. CRITERES DE SELECTION

Après avoir vérifié la conformité du dossier remis, seront appliqués les critères de sélection suivants :

Qualité des produits et prestations proposées	30 points
Le candidat justifiera de la provenance des produits utilisés. La préférence pour les produits régionaux, locaux, les circuits courts et la fabrication artisanale sera examinée.	
Grille tarifaire	20 points
Le candidat indiquera le prix de vente des produits qu'il propose à la vente et les types de portions.	
Insertion dans l'espace et respect de l'environnement du véhicule	5 points
Le candidat proposera un descriptif de l'aménagement du véhicule, son implantation sur le terrain mis à disposition.	
Expériences et référence	10 points
Le candidat justifiera ses expériences, ses références et ses capacités dans le domaine de la commercialisation des produits visés.	
Redevance	35 points
nombre de dates et temps de présence sur lesquels le candidat s'engage	

Les offres seront classées suivant la notation indiquée ci-dessus pour chaque critère, chaque candidat étant jugé sur une note globale de **100 points**.

2. POSSIBILITE D'ENTRETIEN COMPLEMENTAIRE

Après examen des offres, l'autorité habilitée à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public pourra mettre en place un entretien avec chaque candidat visant à préciser l'offre formulée et les conditions d'exploitation. Elle pourra également procéder à une négociation sur tout ou partie de l'offre formulée.

3. POSSIBILITE DE PROCEDURE SANS SUITE

Jusqu'à l'acceptation ferme d'une candidature, la commune de Lambersart se réserve le droit d'interrompre, de suspendre ou d'annuler le processus d'attribution de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public et se réserve la possibilité de ne pas donner suite

aux offres reçues, le tout sans que les candidats puissent demander en contrepartie une quelconque indemnisation.

C . MODALITES D'ATTRIBUTION DE L'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE

Les résultats de l'analyse, mentionnée au paragraphe B-1, feront l'objet d'une notification par lettre recommandée avec accusé de réception auprès des candidats ayant déposé une proposition.

ANNEXE 1 – ACTE DE CANDIDATURE

Si l'occupation projetée est faite par une société ou une personne morale :

- Préciser sa dénomination sociale, son capital social, son siège social et coordonnées complètes,
- Compléter l'identité complète de la personne dûment habilitée à signer les contrats
- Préciser sa situation financière : chiffre d'affaires global pour chacune des 3 dernières années,
- Joindre une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales pour les trois dernières années ou les trois derniers exercices clos,
- Joindre l'extrait de l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés (K-bis de moins de 3 mois), ou équivalent.

Je (nous) soussigné(e)(s),

.....
déclare(ons) me(nous) porter candidat(e)(s) de façon ferme et définitive en vue d'obtenir l'autorisation d'occuper temporairement le terrain
faisant partie du domaine public communal de la commune de Lambersart, moyennant le paiement d'une redevance mensuelle d'un montant de 12€.

Je déclare (nous déclarons) :

- accepter pleinement les termes du cahier des charges établi par la commune pour l'attribution d'une convention d'occupation temporaire du domaine public.
- M'obliger (Nous obliger) à parapher et signer la convention d'occupation temporaire du domaine public dans le respect du calendrier tel qu'il est précisé dans ledit cahier des charges.

Fait à : Le.....

Signature(s) :